

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
FINANCES  
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary  
Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
SUBVENTIONS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la  
présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de  
Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
Demande d'aide de  
fonctionnement  
auprès de la CAF  
de l'Aude

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,  
Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER,  
Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES,  
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,  
Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,  
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,  
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,  
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,  
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Philippe GUIRAUD,  
Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,  
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY,  
Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,  
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA,  
Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY,  
Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,  
Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,  
Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en  
service  
est de 71

Convocation du  
conseil  
en date du  
10 novembre 2020

CERTIFIE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION  
LE

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, René MERIC par  
Jean-François GLEIZES, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

PAR DELEGATION  
LE

**Procurations :** Dominique DUBLOIS à Philippe GREFFIER,  
Préscillia GRANIER à Hélène GIRAL, Bernard GRIMAUD à  
Elisabeth ESCAFRE, Evelyne GUILHÉM à Audrey GAIANI, Benoît MERLIN à  
Martine PUEBLA, Thierry ROSSICH à Guy THOMAS. Bernard VIDAL à  
Bernard PECH.

Signature

**Excusés :** Robert BATIGNE, Sabine CHABERT, Frédéric JEANJEAN,  
Cédric MALRIEU, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Hubert NAUDINAT.

**Secrétaire de séance :** Jean-François VERONIN-MASSET.

Monsieur le Président indique au conseil communautaire qu'il convient de solliciter une aide de fonctionnement auprès de la CAF de l'Aude afin de permettre de financer le travail de réflexion, coordonné par le RAMI et partagé par les 3 crèches, le LAEP ainsi que 4 assistantes maternelles autour de thématiques liées à l'éducation et au développement du jeune enfant.

Ce travail va permettre le recueil de savoirs théoriques et de savoir-pratiques et aboutir à la création d'un guide parentalité pour la valorisation de valeurs éducatives partagées, il permettra également de créer un support de communication à l'attention des parents et professionnels de la petite enfance, outil pour les parents d'échanges et moyen de prévention, d'accompagnement à la parentalité. Ce guide se vaudra avoir une portée départementale selon la volonté de la CAF de l'Aude.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'approuver le plan de financement prévisionnel et de solliciter une demande de subvention auprès de la CAF de l'Aude.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ADOpte** le plan prévisionnel de financement ci-après :

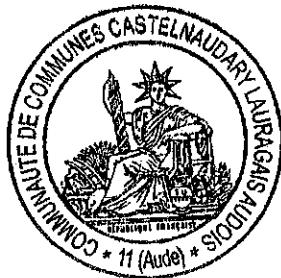
Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Enveloppe totale du projet : masse salariale, frais intervenant psychomotricienne, psychologue, temps convivialité, impression guide.	7 284,42 €	Aide sollicitée CAF de l'Aude	3 650,00€
		Participation CCCLA	3 634,42 €
Total	7 284,42 €	Total	7 284,42 €

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CAF de l'Aude et à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 17 novembre 2020

**Le Président,**

**Philippe GREFFIER**